
EN POINT DE MIRE

Chômage: le changement structurel des branches apporte la stabilité au marché du travail

31 mars 2017

- De 2010 à 2015, comme on s'y attendait, le taux de chômage a quelque peu augmenté dans le secteur secondaire et s'est légèrement contracté dans le tertiaire.
- Jusqu'ici, la migration de l'emploi du secondaire vers le tertiaire a tendanciellement contrebalancé la hausse du taux de chômage et rendu le marché suisse du travail plus résistant aux fluctuations conjoncturelles.
- Le taux de chômage est supérieur à la moyenne dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration, de la construction ainsi que du commerce et de la réparation.
- Pour ce qui est des métiers, le chômage dépasse plus souvent la moyenne parmi les machinistes, les vendeuses et le personnel auxiliaire.

INTRODUCTION

La distribution des taux de chômage en fonction de critères économiques met en évidence les secteurs, branches et professions où les travailleurs connaissent un taux de chômage supérieur à la moyenne. L'Office fédéral de la statistique (OFS) présente les chiffres du chômage en fonction des trois critères économiques présentés ci-dessous. Il le fait depuis 2010, raison pour laquelle l'analyse ne peut porter que sur les cinq dernières années.

LE CHÔMAGE SELON LES SECTEURS ÉCONOMIQUES

L'analyse par secteurs¹ révèle qu'entre 2010 et 2015, le taux de chômage (selon l'OFS) a progressé de 0,3 point dans le secteur secondaire, alors qu'il a légèrement reculé, de 0,02 point, dans le secteur tertiaire (cf. [figure 1](#)). Contribue aussi au taux de chômage l'évolution structurelle des branches et de l'emploi dans l'économie nationale. Les chiffres de la population active montrent qu'entre 2005 et 2015, en Suisse, 97'000 emplois ont été créés dans le secteur secondaire, contre près de 650'000 dans le secteur tertiaire. Bon nombre de ces nouveaux postes ont vu le jour dans les branches TIC ou apparentées, et dans les secteurs de la santé, du social et de l'éducation. Cette évolution ne fait pas de la Suisse un cas à part, puisque la même tendance s'observe depuis quelques années dans la quasi-totalité des économies très développées. Alors que, dans le secteur tertiaire, des postes ont été créés à la faveur de nouveaux modèles commerciaux, on constate, en revanche, que les pertes d'emplois dues à l'automatisation touchent davantage jusqu'ici le secteur secondaire. La progression du chômage dans l'industrie apparaît néanmoins relativement modeste compte tenu de l'impressionnant essor de l'automatisation qui s'est déjà répandue dans les entreprises industrielles de notre pays.

La progression du chômage dans l'industrie apparaît néanmoins relativement modeste compte tenu de l'impressionnant essor de l'automatisation.

L'influence du secteur tertiaire sur le taux d'activité s'est nettement accentuée. Alors qu'en 1995, les services assuraient 70 pour cent de la totalité des emplois, cette proportion dépassait déjà les 75 pour cent en 2015. Conséquemment, le secteur secondaire perd de l'importance par rapport au tertiaire. Cette évolution est toutefois relativement modérée en comparaison internationale. En chiffres absolus et pour les trois secteurs confondus, le nombre d'emplois a augmenté en Suisse de près de 760'000 unités entre 2005 et 2015. Cela dénote l'efficacité avec laquelle le marché suisse du travail maîtrise les défis de la numérisation.

LE CHÔMAGE SELON LES BRANCHES

L'analyse par branches fait apparaître un taux de chômage élevé dans l'hôtellerie et la restauration. Entre 2010 et 2015, il a augmenté de 0,6 point, pour atteindre 8,9 pour cent en 2015 (cf. [figure 1](#)). Les années précédentes, ce secteur connaissait déjà un chômage moyen important. Une des principales raisons en est le grand nombre de personnes employées sans qualifications spécifiques dans la restauration et l'hôtellerie et qui sont imputées à ce secteur comme chômeurs après la perte de leur emploi. Pour des raisons structurelles également, à ce taux de chômage élevé correspond un nombre relativement important d'emplois nouveaux: entre 2005 et 2015, 17'000 nouveaux postes ont été mis sur le marché sans que le chômage ne recule.

Depuis 2010, les taux de chômage dans la construction, le commerce et la réparation a connu une hausse proportionnellement soutenu. En revanche, les branches éta-

¹ L'économie est traditionnellement subdivisée en trois secteurs: agriculture, industrie et services. Une certaine prudence est de mise pour l'analyse statistique dans la mesure où toutes les activités ne se rattachent pas nécessairement à un de ces secteurs. Cela explique pourquoi, dans la [figure 1](#), aucun des trois taux de chômage considérés ne dépasse la moyenne suisse. De plus, les chiffres de l'agriculture ne permettent pas de tirer des conclusions vraiment fiables puisqu'un certain nombre d'entre eux ont été extrapolés à partir de petits échantillons.

tiques et paraétatiques sont restées au-dessous de la moyenne. Ces secteurs ont vu, au contraire, l'emploi progresser sensiblement chez eux entre 2005 et 2015.

Dans la restauration et l'hôtellerie, tout comme dans la construction et le tourisme, il faut tenir compte des importantes variations saisonnières des taux de chômage en cours d'année². Elles sont liées au fait que l'activité de ces branches dépend elle-même beaucoup de la période de l'année.

A l'avenir également, les technologies numériques pourraient avoir pour effet de modifier de manière significative les structures sectorielles du marché du travail helvétique, avec des conséquences sur le taux de chômage. Jusqu'ici, dans le sillage de la numérisation, la migration de postes à partir de secteurs à fort risque de chômage vers des secteurs à faible risque a généralement pu contrecarrer, en tendance, la progression du taux de chômage à l'échelle nationale. Cela est confirmé par une étude menée par le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPF de Zurich³. A partir de la croissance de l'emploi chez des prestataires de services peu sensibles à la conjoncture et aux variations saisonnières, le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) conclut que cela a rendu le marché suisse du travail plus résistant. Les services proches de l'Etat, en particulier, exercent un effet stabilisateur. Le fait que ces changements structurels des branches n'ont pas été suivis d'une hausse du taux de chômage est dû principalement à la flexibilité des salariés, qui ont accompagné la mutation structurelle en suivant des formations continues et en changeant d'emploi.

LE CHÔMAGE SELON LES PROFESSIONS

Selon la Nomenclature suisse des professions (NSP)⁴, les professions déjà nommées dans la restauration et de l'hôtellerie, mais aussi celles de la construction et de l'industrie, sont confrontées à des taux de chômage croissants. Comme le laisse supposer l'augmentation des postes de travail dans le secteur tertiaire, les personnes qui se sont plutôt orientées vers des professions de service – informaticiens, banquiers ou juristes, par exemple – sont moins souvent au chômage. Il s'agit principalement de métiers qui exigent un niveau élevé de qualification.

Ce qui frappe d'emblée parmi les principaux groupes professionnels définis par la CITP-08⁵, c'est la hausse du taux de chômage des auxiliaires, qui a atteint 2,6 points entre 2010 et 2015. Les progrès de l'automatisation en sont l'une des causes. De même, parmi les monteuses d'installations et de machines, ainsi que les artisans et les professionnels des services et de la vente, les taux de chômage sont largement supérieurs à la moyenne suisse. Bien que le secteur tertiaire progresse, toutes les professions ne profitent de cette croissance dans la même mesure. Dans quelques métiers des services, certaines activités peuvent être automatisées, ce qui réduit l'offre de postes.

Depuis 2010, le taux de chômage constaté parmi le personnel de bureau et les professions apparentées a, par contre, reculé de 1,1 point. Cette baisse est assez surprenante, dans la mesure où il est estimé que les emplois des salariés de ces professions peuvent être menacés par la numérisation. En fait, le secteur tertiaire en forte croissance ouvre jusqu'ici suffisamment de débouchés à ces professionnels. Les taux de chômage très bas observés chez les titulaires d'une formation universitaire et les personnes occupant des fonctions dirigeantes ne sont guère surprenants. On le constate une fois de plus: la formation est un atout qui réduit le risque de chômage.

Le taux de chômage des auxiliaires a fortement augmenté de 2,6 points entre 2010 et 2015.

2 Les effets saisonniers sont intégrés dans le calcul annuel.

3 Bolli, T., Breier, C., Renold, U. et Siegenthaler, M. (2015). «Für wen erhöhte sich das Risiko in der Schweiz, erwerbslos zu werden?». KOF Studien N° 65, juillet 2015: <http://e-collection.library.ethz.ch/view/eth:49558>

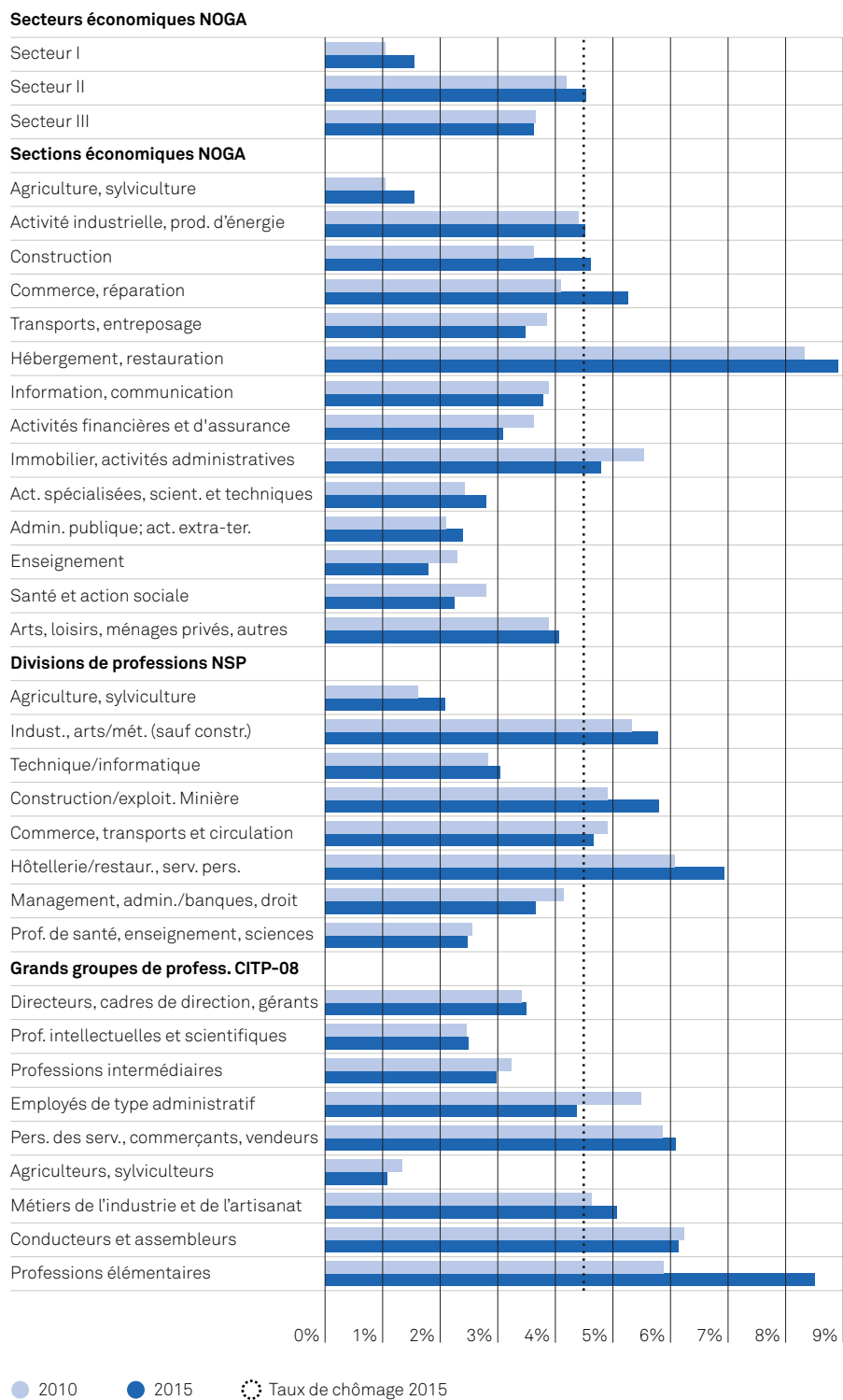
4 Le détail de la Nomenclature suisse des professions (NSP) peut être consulté sur: <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/nomenclatures/sbn2000.html>.

5 CITP-08 (Classification internationale type des professions) est une standardisation internationale des professions. La classification est réalisée par un conseil tripartite composé d'experts du marché du travail et soutenue par l'OIT (Organisation Internationale du Travail).

Pour la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse, la solution votée par le Parlement d'une priorité aux travailleurs indigènes s'applique à des professions présentant un taux de chômage supérieur à la moyenne. Comme le montre la [figure 1](#), telle est la tendance dans plusieurs professions à faible niveau de qualification dont on trouve les profils dans diverses branches.

Figure 1

LES TAUX DE CHÔMAGE DE L'OFS SELON LES SECTEURS ET SECTIONS ÉCONOMIQUES ET SELON LES DIVISIONS DE PROFESSIONS ET GRANDS GROUPES DE PROFESSIONS



Source: OFS

CONCLUSIONS

La présente analyse met en évidence les taux de chômage selon les secteurs, les branches et les professions. Le niveau de ces taux s'explique notamment par les développements technologiques touchant le marché du travail. Dans certaines branches et professions, cependant, le taux de chômage élevé a des raisons structurelles. Dans l'hôtellerie-restauration, par exemple, il a progressé entre 2010 et 2015, malgré une augmentation de 5000 postes de travail durant la même période. Les suppressions d'emplois prévues par de nombreux commentateurs pour cause de numérisation ne constituent jusqu'ici que des cas isolés sur le marché suisse du travail. Certes, dans le secteur industriel, des places de travail ont disparu ces dernières années en raison aussi des progrès de l'automatisation. Cependant, cette analyse montre que le chômage a néanmoins globalement diminué dans des branches et professions du tertiaire, où un grand nombre de postes ont été créés.

Tout au long de ces dernières années, l'évolution structurelle des branches s'est traduite par une plus grande stabilité des taux de chômage face aux fluctuations conjoncturelles, dont elle a notamment contrecarré la hausse, et par une diminution des fluctuations saisonnières. Dans l'ensemble, entre 2010 et 2015, le taux de chômage suisse n'a pas progressé fortement vers le haut ni vers le bas. Il est actuellement difficile d'estimer dans quelle mesure un environnement économique et technologique plus dynamique influencera le niveau à moyen et plus long termes.

Grâce à un excellent système de formation, des niveaux de qualification élevés, à un marché du travail solide et adaptable et à la grande flexibilité de ses travailleurs aujourd'hui déjà bien qualifiés, la Suisse est tout à fait prête à affronter les changements futurs. En comparaison internationale, elle est mieux positionnée que la plupart des pays de l'OCDE pour faire face aux défis de demain, sans conséquences négatives importantes. Les centres de formation d'aujourd'hui devront toutefois s'adapter également à cette évolution afin de permettre à leurs diplômés de correspondre aux profils que réclame le marché du travail.

Simon Wey

Spécialiste Économie du marché du travail
wey@arbeitgeber.ch



SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND
UNION PATRONALE SUISSE
UNIONE SVIZZERA DEGLI IMPRENDITORI

Avec «En point de mire», l'Union patronale suisse contribue à une meilleure compréhension du marché du travail. Elle y traite de questions actuelles, présente des chiffres et des faits et les regroupe sous une forme succincte.

Cette série de publications paraît à intervalles irréguliers et est également disponible dans [l'appli des employeurs](#) pour les appareils mobiles.

Impressum

Éditeur: Union patronale suisse,
Hegibachstrasse 47, 8032 Zurich
Rédaction: Daniela Baumann
Graphisme: dast visual, Daniel Stähli